CONFEDERATION NATIONALE DE DANSE

Classique – Contemporain – Jazz/Modern'Jazz – Caractère/Danse du Monde – Hip-Hop – Claquettes – Autres Styles

ATTENTION AUX MODIFICATIONS EN ROUGE

REGLEMENT DES CONCOURS 2024

Lieux d'échanges et de rencontres, les Concours Régionaux et le Concours National ont pour objectif de permettre aux danseurs de diverses disciplines, de s'exprimer à travers leur Art et leur Passion

Le Président : Yvon STRAUSS

CONCOURS NATIONAL	CONCOURS REGIONAL
Du 08 AU 11 MAI 2024	**Date : 1ER – 2 & 3 MARS 2024**
CENTRE DES CONGRES DE LYON	**Lieu : ESPACE CULTUREL DU PIN GALANT** **34 avenue du Maréchal Delattre de Tassigny – 33700 MERIGNAC**

Tarifs pour inscription au concours : (A REGLER POUR LE REGIONAL ET POUR LE NATIONAL)

Individuel :	*Duo :*	*Groupe (3 à 15 personnes) :*
35,00 €	*20,00 € / Personne*	*15,00 €/Personne*

Tarif adhésion à la CND POUR LA REGION : (ADHESION VALABLE DU 1er OCTOBRE DE L'ANNEE EN COURS AU 30 SEPTEMBRE DE L'ANNEE SUIVANTE)

*Élève : **20€** (moins de 25 ans) - Membres de bureaux, danseurs, élèves de + 25 ans : **30 €***

*Professeur : **50€***

Chorégraphes des variations imposées *(commander la clé des variations directement à Sud-Reportage) :*

Nous remercions tout particulièrement pour leur participation à l'élaboration des variations imposées :

CLASSIQUE FILLES

Préparatoire 1 : Géraldine LUCAS
Préparatoire 2 : Géraldine LUCAS
Elémentaire 1 : Chantal LATACHE
Elémentaire 2 : Chantal LATACHE
Moyen 1 : Jennifer BLASEK
Moyen 2 : Carole MASSOUTIE
Supérieur 1 : Isabelle HERNANDEZ
Supérieur 2 : Carole MASSOUTIE
Excellence NIVEAU AVANCE
EAT NIVEAU SUPERIEUR
CHOIX DE VARIATION IMPOSÉE DU REPERTOIRE POUR FILLES SUR SUPPORT USB

CLASSIQUE GARÇONS

Préparatoire 1 : Evelyne AGULLO
Préparatoire 2 : Evelyne AGULLO
Elémentaire : Ilia BELITCHKOV
Moyen : Omar TAIEBI
Supérieur : Omar TAIEBI
Excellence NIVEAU AVANCE
EAT NIVEAU SUPERIEUR
CHOIX DE VARIATION IMPOSÉE DU REPERTOIRE POUR GARCONS SUR SUPPORT USB

JAZZ & MODERN'JAZZ

Préparatoire 1J : Marine PERES
Préparatoire 2J : Marine PERES
Catégorie 1 : Elithia RABENJAMINA
Catégorie 2 : Olivier COSTE

CONTEMPORAIN

Préparatoire 1C : Christine LYON-MOAL
Préparatoire 2C : Christine LYON-MOAL
Catégorie 1 : Christine HASSID
Catégorie 2 : Christine HASSID

HIP HOP

Préparatoire Marion PELLETTI
Catégorie 1 : Marion PELLETTI

REGION : CND NOUVELLE AQUITAINE SUD – 87 rue Soubiras – 33200 BORDEAUX
Tél : 07.89.08.12.53 (présidente Laure GEORGE) – 06.08.90.90.90 (secrétariat concours)
Email : lauregeorge@yahoo.fr (présidence) – f.ronchi@wanadoo.fr (concours)
Site : www.cnd-france.info

TROIS NIVEAUX D'INSCRIPTIONS SONT PROPOSES :
NIVEAU AMATEUR = Elève qui prend 1 à 2 cours de danse par semaine
NIVEAU AVANCE = Elève qui prend 3 cours et plus de danse par semaine
NIVEAU SUPERIEUR = Elève en horaires aménagés ou en centre de formation danse
Ou en formation EAT ou en CRR-CRD-CNR – CNSM

1 - CATEGORIES

1.1 - **CLASSIQUE** : Variations imposées avec obligation de respecter les chorégraphies de la vidéo **(attention à la modification de certaines tranches d'âge)**

INDIVIDUELS FILLES

Sur demi-pointes		Sur pointes	
Préparatoire 1	de 08 à 10 ans	Elémentaire 2	de 11 à 13 ans
Préparatoire 2	de 09 à 11 ans	Moyen 2	de 12 à 15 ans
Elémentaire 1	de 11 à 13 ans	Supérieur 2	de 14 ans à 25 ans
Moyen 1	de 12 à 15 ans	Excellence **Niveau Avancé**	de 15 ans à 25 ans
Supérieur 1	de 14 ans à 25 ans	EAT **Niveau Supérieur**	de 16 ans à 25 ans
(Toutes les variations sont à choisir sur le support commandé à SUD REPORTAGE)			

INDIVIDUELS GARCONS

Préparatoire 1	de 08 à 10 ans
Préparatoire 2	de 09 à 11 ans
Elémentaire	de 11 à 13 ans
Moyen	de 12 à 15 ans
Supérieur	de 15 ans à 25 ans
Excellence **Niveau Avancé**	de 15 ans à 25 ans
EAT **Niveau Supérieur**	de 16 ans à 25 ans
(Toutes les variations sont à choisir sur le support commandé à SUD REPORTAGE)	

DUOS VARIATION LIBRE

Préparatoire *(sur ½ pointes)*	de 8 à 11 ans	durée : de 1'00 à 1'30
Catégorie 1 *(sur ½ pointes ou pointes au choix)*	de 11 à 14 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 2 *(sur ½ pointes ou pointes au choix)*	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie 3 *(sur ½ pointes ou pointes au choix)*	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie EAT EAT **Niveau Supérieur**	Duos seulement de 16 à 25 ans	durée : de 1'30 à 2'30

- « PAS DE 2 » DU REPERTOIRE *(adage seulement, sur pointes)* : inscriptions exclusivement **en Niveau avancé ou supérieur** à partir de 15 ans fille et garçon - Catégorie EAT en **Niveau Supérieur** de 16 ans à 25 ans

GROUPES VARIATION LIBRE

Préparatoire *(sur ½ pointes)*	de 8 à 11 ans	durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1 *(sur ½ pointes ou pointes au choix)*	de 11 à 14ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2 *(sur ½ pointes ou pointes au choix)*	de 13 à 17 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3 *(sur ½ pointes ou pointes au choix)*	de 15 à 25 ans	durée : de 1'30 à 3'00
Pas de Catégorie EAT pour les groupes. Un titulaire EAT ne peut pas danser dans un groupe.		

1.2 – JAZZ / MODERN'JAZZ, CONTEMPORAIN, CARACTERE / DANSES DU MONDE, HIP-HOP, CLAQUETTES, AUTRE STYLE CREATION *(excepté danses de salon ou danses sportives)*

(attention, ajout de variation et suppression/ modifications de certaines tranches d'âge)

Variations imposées avec obligation de respecter les chorégraphies du support vidéo suivant les catégories.

INDIVIDUELS

CATEGORIE	ÂGE	TEMPS	STYLE	TYPE VARIATION
Préparatoire 1J	De 08 à 10 ans	1'00 mn	JAZZ/MODERN JAZZ	Variation imposée
Préparatoire 2J	De 09 à 11 ans	1'00 mn	JAZZ/MODERN JAZZ	Variation imposée
Préparatoire 1C	De 08 à 10 ans	1'00 mn	CONTEMPORAIN	Variation imposée
Préparatoire 2C	De 09 à 11 ans	1'00 mn	CONTEMPORAIN	Variation imposée
Préparatoire	De 8 à 10 ans	1'00 mn	HIP HOP	Variation imposée
Préparatoire	De 8 à 10 ans	1'00 mn	CARACTERE - DANSE DU MONDE - CLAQUETTES **AUTRE STYLE CREATION**	Variation libre **NON AUTORISÉE**
Catégorie 1	**De 11 à 13 ans**	**1'00 à 1'15**	JAZZ/MODERN JAZZ - CONTEMPORAIN - HIP - HOP	Variation imposée
			CARACTERE – DANSE DU MONDE - CLAQUETTE	Variation libre
			AUTRE STYLE CREATION	**NON AUTORISÉE**
Catégorie 2	**De 12 à 15 ans**	**1'15 à 1'30**	JAZZ/MODERN JAZZ - CONTEMPORAIN	Variation imposée
			CARACTERE DANSE DU MONDE CLAQUETTES - HIP HOP	Variation libre
			AUTRE STYLE CREATION	**NON AUTORISÉE**
Catégorie 3	**De 15 à 17 ans**	**1'30 à 1'45**	TOUS LES STYLES	Variation libre
Catégorie 4	De 16 à 25 ans	1'30 à 2'00	TOUS LES STYLES	Variation libre
Catégorie EAT **Niveau Supérieur**	De 16 ans à 25 ans	1'30 à 2'00	TOUS LES STYLES	Variation libre

DUOS VARIATION LIBRE

Préparatoire (sauf en Autre Style non autorisé)	de 8 à 11 ans	durée : de 1’00 à 1’30
Catégorie 1 (sauf en Autre Style non autorisé)	de 11 à 14 ans	durée : de 1’30 à 2’00
Catégorie 2 (sauf en Autre Style non autorisé)	de 13 à 17 ans	durée : de 1’30 à 2’30
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1’30 à 2’30
Catégorie EAT **Niveau Supérieur obligatoire**	Duos seulement A partir de 16 ans	durée : de 1’30 à 2’30

GROUPES VARIATION LIBRE

Préparatoire	de 8 à 11 ans	durée : de 1’30 à 2’00
Catégorie 1	de 11 à 14 ans	durée : de 1’30 à 3’00
Catégorie 2	de 13 à 17 ans	durée : de 1’30 à 3’00
Catégorie 3	de 15 à 25 ans	durée : de 1’30 à 3’00
Pas de Catégorie EAT pour les groupes. Un professeur, un titulaire EAT ou en formation ne peut pas danser dans un groupe.		

1.3 – NOTA BENE

▪ Il est toléré mais sans obligation de réalisation et uniquement pour les candidats inscrits en Niveau Avancé ou Niveau Supérieur un accroissement des difficultés des variations proposées, ne modifiant pas la chorégraphie (exemple : 2 tours pour 1 tour, entrechats à la place de sauts simples). Attention si pas d’augmentation de difficulté au régional et obtention d’un premier prix surtout ne pas augmenter la difficulté au national.

▪ Pour les « Pas de deux » du Répertoire, l’inscription peut se faire en niveau Avancé ou en niveau Supérieur et uniquement avec des chorégraphies issues du domaine public mais il est interdit de mélanger plusieurs versions.

2 – ADHESION (OBLIGATOIRE SUR LE SITE EN LIGNE)

2.1- L’adhésion à la C.N.D. est obligatoire pour le professeur et les élèves sur site en ligne (prendre contact avec la région de domiciliation (www.cnd.info)
2.2- L’inscription au concours doit être faite dans la région du candidat. L’adresse d’adhésion est celle de l’école de danse et pour les candidats libres, celle de leur domicile.
2.3- Les dérogations de transfert sur une région autre que celle de l’affiliation ne sont pas autorisées, quel que soit le motif (maladie, accident, etc…). **Une procédure de saisie pour le site en ligne est visualisable sur le site dans « Aide ».**

IL EST OBLIGATOIRE DE TELECHARGER SUR LE SITE, UN JUSTIFICATIF D’IDENTITE (CNI RECTO ou LIVRET DE FAMILLE A LA PAGE DE L’ENFANT) + ATTESTATION MINEUR OU MAJEUR DÛMENT COMPLÉTÉE ET SIGNÉE + PHOTO IDENTITÉ PROFESSEURS ET ELEVES DE BONNE QUALITE ET RÉCENTE.

3 – INSCRIPTION AUX CONCOURS (OBLIGATOIRE SUR LE SITE EN LIGNE)

3.1- L'âge des candidats est défini au 1er janvier de l'année du concours régional et national ; Pour se présenter aux concours, le candidat devra avoir 8 ans révolus au 1er janvier de l'année du concours national et régional, et 25 ans maximum au 1er janvier **de la même année**.

3.2- Aucune dérogation d'âge ne sera acceptée dans les concours régionaux et au national.

ATTENTION ! La notion de moyenne d'âge au sein d'un groupe n'existe pas. Chaque élève du groupe doit avoir l'âge de la catégorie au 1er janvier de l'année du concours national ou régional.

3.3- L'inscription aux concours régionaux et au national de la CND implique l'acceptation sans condition du présent règlement, sous peine d'exclusion sans remboursement.

POUR VALIDER UN DOSSIER D'INSCRIPTION EN LIGNE, LE PROFESSEUR DOIT OBLIGATOIREMENT COCHER LA CASE D'ACCEPTATION DES CONDITIONS SUR LE SITE DANS ONGLET VALIDATION ET AVOIR TÉLÉCHARGÉ LES MUSIQUES DES VARIATIONS LIBRES DES INDIVIDUELS, DUOS OU GROUPES AU FORMAT MP3 EXCLUSIVEMENT, UN JUSTIFICATIF D'IDENTITE (CNI RECTO ou LIVRET DE FAMILLE A LA PAGE DE L'ENFANT), L'ATTESTATION MINEUR(E) OU MAJEUR(E) COMPLETEE ET SIGNEE DE TOUS SES ELEVES PARTICIPANT AU CONCOURS, TELECHARGER LA PHOTO IDENTITE ELEVE ET PROFESSEUR DE BONNE QUALITE ET AVOIR REGLE LE MONTANT DES ADHESIONS ET INSCRIPTIONS.

3.4- Seront sélectionnés au concours national :

les candidats en individuels, duos ou groupes ayant obtenu un 1er prix avec accès au concours national lors du concours régional.

3.5- Les candidats en individuels, duos ou groupes inscrits en niveau amateur au régional et ayant obtenu la note de 17 ou plus seront inscrits d'office en niveau avancé pour le concours national de l'année en cours.

3.6- Les candidats en individuels, duos ou groupes ayant obtenu un 1er prix au concours national dans un style doivent s'inscrire l'année suivante pour ce même style en niveau avancé dans la même catégorie ou en amateur dans la catégorie suivante si son âge le permet.

3.7- Les candidats en individuels, duos ou groupes présentant une chorégraphie réalisée par un chorégraphe de renom doivent s'inscrire au moins en niveau avancé.

3.8- Les enseignants titulaires du D.E. ou non, rémunérés ou bénévoles, ne peuvent pas participer en qualité de candidat aux concours régional et national.

3.9- Dans un groupe, des candidats de niveau amateur et avancé peuvent être mélangés de même que des candidats de niveau avancé et de niveau supérieur. Le groupe devra s'inscrire dans le niveau majoritairement représenté.

3.10- Les candidats en individuels, duos ou groupes ayant obtenu 17 et + au concours national auront accès au concours européen suivant le règlement de ce concours.

4 – VARIATIONS

4.1- Un candidat n'a droit qu'à deux passages physiques sur scène au concours national (pour les concours régionaux, la liberté du nombre de passages physiques est laissée à l'appréciation des Présidents et de leur C.A.)

4.2- Dans toutes les catégories « **en individuel** », un candidat n'a droit qu'à **un seul passage dans le même style uniquement pour le national et l'européen)** (pour les concours régionaux, la liberté du nombre de passages physiques dans le même style est laissée à l'appréciation des Présidents et de leur C.A.)

4.3- Un groupe peut être constitué de 3 à 15 élèves (musiciens et aides en coulisses ou sur scène compris).

Exemple : Danseur et musicien sur scène ou de même si des personnes se trouvent en coulisses pour tenir décor ou ustensiles ou jouer d'un instrument, ces personnes doivent être comptabilisées en tant que participants au groupe.

4.4- Au concours national, les participants des duos et groupes présentés au concours régional, seront strictement les mêmes ainsi que le nombre de participants des groupes Tout changement de participants entraînerait la disqualification.

En cas d'absence justifiée et sérieuse d'un membre dans un groupe entre le concours régional et le concours national, celui-ci ne sera pas remplacé et doit fournir un justificatif avant le national, et présenter le 1er jour de convocation au national le justificatif d'absence obligatoirement sous peine de disqualification du groupe. Pour les groupes de 3 et les duos ce sera une annulation faute d'un participant.

4.5- Une chorégraphie de variation libre individuelle ne peut être présentée plus de trois fois (maximum) par une même école.

5 – CANDIDATS LIBRES

CANDIDATS LIBRES : des candidats qui ne prennent pas de cours dans une école

Ils peuvent se présenter en « candidats libres » :
- CLASSIQUE : à partir de catégorie Supérieur en individuels et à partir de la « catégorie 3 » en Duos et en Groupes
- AUTRES DISCIPLINES : à partir de la catégorie 3 en Individuels, Duos et Groupes.

6 – DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS

6.1- Motifs de disqualification :

- Non-respect du règlement,
- Dépassement de la durée des variations libres (chronométrage à partir du début de la prestation) et jusqu'à sa fin, qu'elle soit dansée, chantée, récitée avec ou sans musique,
- Dépassement du nombre de candidats autorisé dans un groupe, ou modification du groupe entre régional et national sans justificatif valable à présenter obligatoirement le jour de la convocation
- Candidat(s) étant pris sous le coup de produits dopants ou alcool,
- Manque de respect de la part : des danseurs, professeurs ou spectateurs envers les membres du Jury, les observateurs, les encadrants, les danseurs, les professeurs ou les organisateurs.
- Non-respect de l'article 8.2 du règlement

6.2- Motifs pouvant entraîner une perte de points :

- Manquement dans la variation imposée
- Toute tenue non conforme aux tenues exigées (voir article 7 du règlement)
- Si un ou des candidats en individuels, duos ou groupes en Niveau avancé ou en niveau Supérieur s'inscrivent délibérément en Niveau Amateur (le jury les reclassera avec perte de points)

Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité format MP3 et le télécharger sur le site en ligne. Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.

7 – TENUE OBLIGATOIRE

7.1- Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en Classique :
Filles : Justaucorps de couleur claire ou vive (Voir couleurs autorisées sur support vidéo), jupette courte autorisée **(jupette en voile style Empire sous poitrine, non autorisée),** collant clair,
Les couleurs non acceptées sont : noir, bleu marine, marron foncé, gris foncé, etc.
Coiffure : **Chignon avec accessoires discrets – pas de bijou.**
Garçons : Collant gris ou blanc, tee-shirt **(collant noir interdit), Port de gaine obligatoire à partir de la catégorie Elémentaire**
Répertoire : Costume obligatoire.
7.2- Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en jazz et contemporain :
Shorty noir + haut de couleur vive ou claire et près du corps – Combi-short de couleur claire ou vive ou short + justaucorps de couleur vive ou claire ou brassière (couleurs foncées interdites -Voir couleurs autorisées sur support vidéo).
Coiffure : **Queue de cheval haute et cheveux lâchés interdits**
Jazz : pédilles et bottines autorisées – **Contemporain** : pieds nus obligatoires.
7.3 - Les candidats doivent se présenter en tenue de scène à la remise des prix.

8- COSTUMES ET ACCESSOIRES

8.1- Les costumes et accessoires sont acceptés pour l'ensemble des styles sauf pour les variations imposées (voir §7). Le temps de mise en place des accessoires est comptabilisé dans la durée de la prestation et posé en même temps que le placement des candidats sur scène. Les décors ne sont pas acceptés.

8.2- Les accessoires **encombrants (merci de prendre contact avec les organisateurs avant votre choix définitif)**, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus. Tous produits de type talc, paillettes, poudre, peinture sur corps ou produits assimilés ainsi que fumigène, carboglace, etc… sont interdits (gêne occasionnée aux candidats suivants sur le plateau et perte de temps pour nettoyage), et entraînent la disqualification.

9 – CHOREGRAPHIES SPECIFIQUES C.N.D.

9.1- Les chorégraphies présentées sur le support pédagogique et vendues par SUD REPORTAGE, seront exclusivement réservées aux concours de la C.N.D. Il est interdit de se servir de ces variations dans d'autres concours. Pour les galas de fin d'année des écoles, une demande d'autorisation doit être adressée par courrier au siège de la C.N.D. – 1945 ROUTE DE MARSEILLE – 13510 EGUILLES ou par mail : confederation.nationale.danse@wanadoo.fr

Les Présidents qui assistent à la présentation de l'une des variations de la C.N.D. lors d'un concours extérieur à la C.N.D. sont tenus de signaler aux organisateurs et au Jury, l'illégalité de la situation.

Les clés USB ne doivent pas être dupliquées, droit d'exclusivité.

10– PHOTOS ET VIDEOS

10.1- Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites. Seules les personnes ou Entreprises accréditées par la C.N.D. sont autorisées. Toute personne n'ayant pas l'accréditation sera exclue de la salle et susceptible d'être poursuivie en justice. Les concurrents n'ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres, effectuées durant le concours et sa préparation.

11 – NOTATION ET CLASSEMENT

11.1 - BARÊME

Moyenne des Notes	***Prix au concours régional***	***Observations***	***Prix au concours national***
18 à 20	1er Prix avec félicitations du jury	***Accès au concours national en niveau avancé (pour les candidats inscrits en niveau amateur)***	1er Prix avec Félicitations du jury et accès au concours européen
17	1er Prix à l'unanimité	***Accès au concours national en niveau avancé (pour les candidats inscrits en niveau amateur)***	1er Prix à l'unanimité et accès au concours européen
16	1er Prix	Accès au concours national	1er Prix
15	1er Prix Régional		2ème Prix
14	2ème Prix		2ème Prix
12 &13	3ème Prix		3ème Prix
< ou = 11	Participation	**Au choix des régions**	Participation

Ce barème est applicable aux candidats se présentant en :

- Niveau Amateur
- Niveau Avancé
- Niveau Supérieur.

11.2- RECLASSEMENT

Le Jury souverain garde l'entière liberté de reclasser un candidat dans une autre discipline si c'est possible, en Niveau Avancé ou Supérieur sans appel en accord avec l'observateur dans les concours régionaux. Pas de reclassement au national.